

REUNION DU COMITE DIRECTEUR .- 22 Novembre 1949 - 22 heures.- Hôt. BOSTON

Présents : Le Vice-Président : M. LINDGREN
Le Vice-Président : M. G. COMENCINI
Le Secrétaire Général Adjoint : M. H. LANGLOIS
Le Trésorier Adjoint : M. SALES-GOMES
Le Secrétaire Exécutif : Mme de MALEWSKY-MALEVITCH

Absents : Le Président, excusé : M. TOMPLITZ, excusé
Le Secrétaire Général : Miss Iris BARRY, excusée
Le Trésorier : M. BRUSENDORFF, malade

Le Secrétaire Général Adjoint ouvre la réunion en donnant lecture de l'ordre du jour pour la réunion :

1. Fixation de l'horaire du Congrès
2. Nomination de Commissaires aux comptes
3. Désignation d'un Président de séance provisoire pour la séance du 23 Novembre.
4. Décision quant à la manière d'arranger la situation pendant l'absence du Président.
5. Examen de la lettre du Centre Expérimental et de celle de la Cineteca Scolastica.

Avant de passer au premier point, le Secrétaire Général Adjoint précise :

- I. que les réunions de Rome revêtent les caractères suivants :
 - a) réunions du Comité Directeur
 - b) réunions plénières de la FIAF (Assemblée Générale)
 - c) réunions du Congrès, comprenant les observateurs
 - d) réunions de sous-commission
- II. que le Congrès groupera :
 - a) des membres de la FIAF
 - b) des cinémathèques qui postulent à adhérer à la FIAF
 - c) des représentants de cinémathèques invités comme observateurs
 - d) des observateurs diplomatiques
 - e) des associations internationales telles que les "AMIS DE L'ART" l'UNION MONDIALE DU DOCUMENTAIRE et l'ASSOCIATION INTERNATIONALE DU CINEMA SCIENTIFIQUE.

Extra-Congrès : la FEDERATION INTERNATIONALE DES CINE-CLUBS représentée par MM. ANTONICELLI et SADOUL en vue d'une réunion de la Commission Mixte FIAF-FICC.

On passe alors à la fixation de l'horaire, premier point de l'ordre du Jour ; après discussion il est décidé ce qui suit :

Journée du 23 Novembre :

10h.30 Ouverture du Congrès en l'absence du Président par le Président de séance élu : M. LINDGREN, de la NATIONAL FILM LIBRARY de Londres Vice-Président de la FIAF

Allocution du représentant du Gouvernement Italien.

En réponse, allocution de M. LINDGREN.

Allocution de Miss Iris BARRY, du MUSEUM OF MODERN ART FILM LIBRARY de New-York, Secrétaire Général de la FIAF, exposant les but et raison d'être de la FIAF.

Allocution de M. Henri LANGLOIS, de la CINEMATHEQUE FRANCAISE, Secrétaire Général Adjoint, portant sur l'historique de la FIAF.

Allocution de M. Alberto LATTUADA, Président de la CINETECA ITALIANA.

Lecture de l'Ordre du Jour

Réception.

16h. Réouverture de la séance.

Il faudra éviter qu'elle porte sur des questions de 1er plan. Elle sera donc conçue comme suit :

Rapport des observateurs sur les problèmes de la culture cinématographique dans leurs pays respectifs.

21h. 30 Séance de projection :
Salle privée Via Romagna, 3

Comité Directeur : réunion de travail qui aura lieu si M. TOMPLITZ et Miss BARRY sont arrivés, à l'hôtel BOSTON, et où seront prises les décisions que l'on ne peut pas prendre sans eux.

Journée du 24 Novembre :

10h. Assemblée Plénière de la FIAF (sans observateurs)

15h. Congrès
Suite des rapports des observateurs

Rapports des membres de la FIAF sur les activités de leurs cinémathèques.

Etudes sur les problèmes intéressant les archives du film,

recherches historiques, films disparus, douane, dépôt légal, projections, catalogue, préservation, reconstitution, film de montage, publications, etc ...

18h. Réunion du Comité Directeur (gestion de la trésorerie)

21h.30 Séance de projection salle FINCINE

Journée du 25 Novembre à

10h.30 Congrès

Etude des rapports de la FIAF avec d'autres associations cinématographiques internationales.

15h. Assemblée Plénière.

Rapport comptable,
Quitus de gestion,
Admission des nouveaux membres,
Votes divers.

21h.30 Séance de projection salle FINCINE.
Le Comité Directeur se réunit avec la FICC

Journée du 26 Novembre :

10 h. Assemblée Plénière :
Compte-rendu de la conversation avec M. SADOUL.
Décision sur les associations diverses,
Election du nouveau Comité Directeur.

15h. Clôture du Congrès

21h.30 Banquet.

2ème point de l'Ordre du Jour

On passe à la nomination des commissaires aux comptes :

On décide de demander à MM. LINDGREN, THIRIFAYS et de VAAL d'examiner la comptabilité de la FIAF et de convoquer un expert comptable parlant Anglais et Français si possible qui se joindrait à eux.

Le 3ème point de l'ordre du jour ayant été réglé en même temps que le 1er, on aborde le 4ème point.

4ème point de l'ordre du Jour

On décide de rappeler ce qui suit au Congrès :

- 1) chaque pays ne dispose que d'une voix
- 2) pour l'Assemblée Plénière et le Congrès, chaque délégation est libre de son nombre.
- 3) pour le Comité Directeur, les délégués assistent lorsqu'ils sont personnellement élus par la FIAF

5ème point de l'Ordre du Jour

- 1) Examen de la demande de la Cineteca Scolastica du Ministère de l'Instruction Publique :

La FIAF ne doit pas ignorer cette demande qui devra être mentionnée dans le discours du Vice-Président comme un honneur que fait le Gouvernement Italien en envoyant plusieurs délégations à savoir :

- a) un représentant officiel de la Présidence des Ministres, M. de TOMASI
- b) un représentant du Ministère de l'Instruction Publique, Melle Evelyn TARRONI, section cinémathèque scolaire

- 2) Candidature du Centre Sperimentale :

M. LANGLOIS propose d'écrire conjointement avec le Vice-Président la lettre suivante :

"Par suite de retards d'avions, le Président, M. TOEPLITZ et le Secrétaire Général : Miss BARRY, de la FIAF se trouvant encore absents de Rome, l'horaire du Congrès de la FIAF a du être modifié. De ce fait aucune Réunion de l'ensemble du Comité Directeur et de l'Assemblée Plénière de la FIAF n'a pu avoir lieu et il nous a donc été impossible de prendre la moindre décision. En conséquence la FIAF n'a pu statuer sur aucune des demandes d'adhésion. Mais en attendant que ces questions soient discutées, nous serions reconnaissants au CENTRO SPERIMENTALE DI CINEMATOGRAFIA de nous faire l'honneur de suivre nos travaux selon le désir qui nous a été exprimé par la CINETECA ITALIANA."

La séance est levée à 23h 1/2

REUNION Du comite directeur - Rome - 25 Novembre 1949 - 9 Heures du matin
H

Présents : Le Président : M. TOEPLITZ
Le Vice-Président : M. LINDGREN
Le Secrétaire Général : Miss BARRY
Le Secrétaire Général Adjoint : M. H. LANGLOIS
Le Trésorier Adjoint : M. SALLES-GOMES
M. ROGNONI pour M. COMMENCINI, Vice-Président

Le Président donne lecture de l'Ordre du jour :

- à Examiner :
- 1) changement de l'article du statut.
 - 2) admission du Centro Sperimentale
 - 3) budget et trésorerie
 - 4) affaire FICC

Le Secrétaire Général donne quelque éclaircissement sur la première question :

Il ne paraît pas bon, du point de vue tactique, que le Gouvernement Italien et le Centre puissent croire que la demande de changement de statut est dirigée contre celui-ci.

Une (plusieurs) motion est déposée proposant l'admission au sein de la FIAF d'un seul membre par nation. On peut donner au Centre le titre de membre provisoire (sans droit de vote).

M. ROGNONI assure que la Cineteca Italiana est toujours prête à se sacrifier si l'intérêt international de la FIAF l'exige. Mais qu'exige vraiment cet intérêt ?

M. LANGLOIS fait remarquer que le Centre deviendra bientôt une bibliothèque d'école, mais que M. de Piro veut faire avant le dépôt légal obligatoire et qu'il préfère que ce dépôt se fasse au Centre.

D'autre part, M. de Piro a assuré hier qu'il ne retirera pas le subside à la Cineteca Italiana.

M. LINDGREN parle de la nécessité de soutenir la Cineteca Italiana.

M. LANGLOIS fait remarquer qu'il n'y a pas encore de dépôt légal et que le Centre n'a pas encore de Films.

On passe à l'examen des candidatures :

- 1) La Cinémathèque de Venise n'est pas admise, car elle est une fiction
- 2) La Perse devient membre effectif
- 3) L'Autriche a posé sa candidature conformément aux Statuts, mais sa liste de films est bien courte.

4) La Yougoslavie qui a posé sa candidature, mais n'a pas déposé ses Statuts, ni donné sa liste de films est acceptée comme membre provisoire.

RAPPORT FINANCIER :

M. TOMPLITZ propose que M. LINDGREN, nommé commissaire aux comptes, dise à l'Assemblée Générale qu'il regrette beaucoup que l'absence de M. BROSENDORFF ne permette pas de faire l'examen complet de la situation. Etant donné qu'il est absent, il est difficile de discuter les points qu'il invoque.

Les commissaires aux comptes donnent le quitus provisoire en constatant que la balance est exacte et proposent à l'Assemblée Générale :

1) qu'à Paris on vérifie la comptabilité à l'aide d'un comptable professionnel, dans un délai de 2 mois, en détail, pour pouvoir donner une réponse à M. BROSENDORFF.

2) qu'on prévoit un comptable pour l'année budgétaire 1949-1950.

Mme de MALEWSKY, aidée de M. LANGLOIS est chargée d'établir le projet du budget de l'année prochaine.

La séance est levée à 10 heures.
